

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D812025

Nombre de membres en

Exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0

Date de la convocation :
28/11/2025

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 05 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 28 novembre 2025, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël, Maires-Adjoints,
Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette – Mme FONTIMPE
Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire – Mme BOIVIN Nadine –
M. MONTERRAT Franck – M. DEVEYLE Alain – M. RIGAUD Denis –
M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence
Florence – Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien
– M. BERRY David – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. CHEVRET Pascal a donné pouvoir à Mme RAVAT
Ginette, M. ALBENQUE Christophe a donné pouvoir à Mme BOIVIN Nadine,
Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre, Mme BONNAT
Laura a donné pouvoir à M. BERRY David.

Absent : M. NILLON Christophe

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **CONVENTION DE SERVITUDE – ENEDIS**

Monsieur le Maire présente une convention de servitude à établir entre notre collectivité et ENEDIS pour l'implantation d'un coffret électrique alimenté par des câbles souterrains sur la parcelle communale n°AM 176 située place DESNOYERS.

Cette installation permettra d'alimenter la borne destinée à la recharge des véhicules électriques.

Après avoir présenté la convention de servitude et le plan des travaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE la convention de servitude avec ENEDIS pour l'implantation d'un coffret électrique alimenté par des câbles souterrains sur la parcelle communale n°AM 176 située place DESNOYERS,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 09 décembre 2025

Le Maire de REPLONGES,



Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20251205-D812025-DE
Date de réception préfecture : 10/12/2025